

## Projet d'établissement 2023-2028

### Axe 1 : ACCOMPAGNER LES ELEVES DANS LEURS APPRENTISSAGES

#### - Développer l'usage raisonné du numérique :

- Favoriser l'utilisation des logiciels bureautiques (tableur, traitement de texte, logiciel de création de diaporama)
- Sensibiliser les élèves aux risques des réseaux sociaux (que diffuser, pourquoi diffuser, quel commentaires et pourquoi)
- Sensibiliser à l'impact écologique du numérique
- Sensibiliser à la sécurisation des données (création des mots de passe, sauvegarder ses données, sécurité des mots de passe...).

#### - Développer la prise en compte partagée des élèves à besoins particuliers :

- Optimiser la prise en compte et l'application des PAP / PPS / PPRE / PAI :
  - échanges de pratiques entre enseignants
  - clarifier le système de communication des dossiers.
- Faire un bilan régulier avec chaque élève à besoins particuliers nécessitant des aménagements, et ses représentants légaux, afin d'optimiser la qualité de sa scolarité.

#### - Apprendre aux élèves à s'approprier les méthodes et outils pour gagner en efficacité :

- Permettre aux élèves de 6<sup>ème</sup> d'acquérir davantage la méthodologie dans le cadre du dispositif devoirs faits.
- Expliquer le rôle de l'ENT, qui doit aider l'élève à être autonome et responsable dans la gestion de son travail et aider les familles dans le suivi de leur enfant.

- Avoir une réflexion pour accroître l'efficacité du dispositif devoirs faits : " Pourquoi, comment et que travailler quand je ne suis pas en classe ? " dans le dispositif "devoirs faits", bureau d'action rapide ?...

- **Développer les projets interdisciplinaires pour donner du sens aux apprentissages :**

Favoriser le co-enseignement et les projets interdisciplinaires (emplois du temps qui pourraient le permettre : heure blanche ?)

**Axe 2 : ACCOMPAGNER LES ELEVES DANS LEUR IDENTITE D'ELEVE et les former à la complexité du monde**

- **Susciter le sentiment d'appartenance :**

- Encourager les relations positives entre pairs
- Encourager les élèves à s'investir et s'engager (élèves ambassadeurs, délégués de classe, CVC, éco-délégués, CESCE...)
- Mettre en place des projets qui intéressent les élèves et qui leur permettront de s'impliquer, de collaborer, d'effectuer des tâches spécifiques et de relever des défis.
- Agir en faveur d'une école accueillante et ouverte

- **Travailler sur l'acquisition du respect d'autrui**

- Faire du collège un lieu de transmissions de savoirs être, des valeurs : transmettre les principes et les valeurs de la République, promouvoir le principe d'égalité auprès des élèves et entre les élèves, être des adultes exemplaires à ce niveau
- Poursuivre la mise en œuvre des situations d'apprentissage (séquence, séance...) favorisant la coopération et la mutualisation.
- Sensibiliser et agir contre toutes formes de discrimination, développer la tolérance envers soi-même et envers les autres, faire preuve d'empathie.
- Développer la relation à l'autre : identifier les situations stressantes, apprendre à connaître ses réactions, ses émotions afin de résoudre le problème rencontré
- Prévenir la violence scolaire et les phénomènes de harcèlement en renouvelant les actions existantes, favorisant la formation et les échanges de pratique du groupe PHARE et des élèves ambassadeurs.
- Acquérir le sens du dialogue, de la négociation, du consensus, le travail en équipe

- Favoriser la tolérance en permettant des moments d'échange autour de l'identité, de la singularité de chacun.
- **Favoriser les initiatives d'élèves :**
- Encourager l'esprit d'initiative en donnant la parole aux élèves dans un cadre spécifique
  - Rendre les élèves plus autonomes dans leur travail et dans l'élaboration de projets
- **Former l'esprit critique :**
- Favoriser les projets artistiques et culturels
  - Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à découvrir des lieux, bâtiments faisant partie du patrimoine culturel
  - S'initier à la pratique du débat, s'initier à la négociation et à la prise de décision, mettre en place des projets qui concernent cette thématique
- **Garantir l'acquisition du bon usage du numérique :**
- Proposer des formations à l'ENT
  - Utilisation pédagogique de l'ENT, des tablettes
  - Former les personnels et les élèves au droit et à l'identité numérique
- **Renforcer l'estime de soi**
- Actions de prévention sur le vivre ensemble, sur l'estime de soi.
  - Donner ponctuellement des responsabilités aux élèves, les impliquer dans des actions différentes du travail scolaire (ex: tutorat des CM2, assistant de "gestion" des ouvrages au CDI ou autre responsabilité dans la salle de classe)
  - Favoriser l'implication des élèves, améliorer l'appropriation des programmes et l'apprentissage de l'autonomie.
- **Renforcer l'aide apportée par le collège à chaque enfant et ainsi réduire les inégalités d'accès au savoir**

### Axe 3 : ACCOMPAGNER LES ELEVES DANS LEUR PROJECTION

#### - Favoriser l'orientation construite par l'élève :

- Accentuer la découverte des métiers dans le cadre du parcours avenir : présentation des métiers des parents, recherche documentaire sur différents métiers, participer au forum des métiers, découverte d'entreprises....
- Guider les élèves dans leur choix de lieu de stage en 4ème et en 3ème afin d'éviter les lieux de stages par défaut (dans la famille, chez le voisin...) et ainsi optimiser leur ouverture sur les secteurs professionnels en fonction de leurs intérêts.
- Faire intervenir des anciens élèves pour qu'ils témoignent de leur expérience et informent les futurs lycéens sur ce qui les attend avec peut-être plus de chance d'être pris au sérieux que les enseignants.
- Dans un souci d'ouverture à des métiers peu connus ou peu populaires chez nous, essayer de trouver des professionnels qui pourraient présenter leur métier (médecins, ingénieurs, artisans ...).

#### - Accentuer la visibilité des différents parcours éducatifs

#### - Aider l'élève à réaliser ses ambitions :

- Apprendre aux élèves à analyser leurs pratiques (dépasser les remarques du type " C'était bien, ça m'a plu..." pour qu'ils deviennent acteurs de leur futur. Travailler l'éloquence : l'oralité, et l'argumentation.
- En tant que professeur principal : faire réfléchir les élèves sur le bilan de chaque période ou semestre par exemple en leur demandant de rédiger l'appréciation de synthèse de leur bulletin selon eux.
- Aider l'élève et les parents à comprendre l'évaluation par compétences.

#### - Sécuriser les transitions

- Aider les élèves à affiner leurs idées d'orientation lors d'échanges individualisés, selon les besoins.
- Eviter le décrochage scolaire en proposant des aménagements type DIPAC.

#### Axe 4 : ACCOMPAGNER LES PERSONNELS

##### - Réfléchir sur l'usage du numérique

- Harmoniser la communication aux familles.
- Utilisation pédagogique de l'ENT, des tablettes.
- Sensibiliser à la certification PIX EDU.
- Optimiser l'utilisation de l'ENT avec entre autre les agendas partagés.

##### - Poursuivre l'évaluation par compétences

- Formation d'initiative locale afin d'accompagner les équipes sur l'harmonisation des pratiques.
- Travail collaboratif sur les référentiels, harmoniser les exigences, par exemple créer un référentiel transversal " Le métier de l'élève".

##### - Créer du lien entre les différents personnels de l'établissement

- Demander un (Ré)aménagement de l'espace de convivialité pour TOUS les personnels ainsi qu'un (Ré)aménagement d' un espace de travail pour tous les personnels avec accès à des postes informatiques.
- Demander au conseil départemental l'isolation des bâtiments.
- Améliorer la communication entre les personnels en disposant d'un endroit accessible à TOUS pour afficher les informations concernant les projets, les manifestations, les moments de convivialité, etc ...

## **Volet développement durable du projet d'établissement**

Le volet développement durable du projet d'établissement comporte trois piliers :

- le pilier social.
- le pilier santé/bien-être
- le pilier environnemental

### **Pilier social**

- encourager la prise d'initiative et l'engagement dans des actions collectives et solidaires : journées citoyennes, participation à des concours, opérations de sensibilisation, etc.
- favoriser la participation des élèves aux différentes instances (CVC, CA, CESCE, éco-délégués...).
- développer le partenariat avec les associations et acteurs extérieurs.
- encourager l'implication des élèves dans l'organisation des voyages et sorties scolaires.

### **Pilier santé et bien-être**

- répondre aux besoins et demandes des élèves en matière de santé (bien-être, alimentation, éducation à la sexualité, information sur les addictions, réflexion sur les comportements à risque, etc.).
- lutter contre toute forme de harcèlement.
- proposer des réflexions sur les enjeux actuels de santé publique et de société.
- lutter contre les stéréotypes liés au genre, à l'origine sociale ou culturelle, à l'apparence, à l'orientation sexuelle etc..
- induire la prise de conscience sur la portée des actes et paroles de la vie quotidienne.
- assurer les formations de base de secourisme.

## **Pilier environnemental**

- susciter l'écocitoyenneté : inciter à se présenter comme éco-délégué, mettre en place des actions de sensibilisation.
- favoriser le développement de projets écologiques responsables.
- organiser des journées nettoyage.
- éviter le gaspillage alimentaire.
- sensibiliser aux enjeux du changement climatique.
- organiser le tri.